

Pourquoi dans notre religion le poste de l'imamat se transmet ? de générations en générations en générations, de père en fils

<"xml encoding="UTF-8?>

Pourquoi dans notre religion le poste de l'imamat se transmet de générations en générations en générations, de père en fils ?

Question

Pourquoi dans notre religion le poste de l'imamat se transmet de générations en générations en générations, de père en fils ?

Résumé de la réponse

L'imamat est un titre qu'on ne donne qu'à ceux qui ont les caractéristiques telles que l'infaillibilité, la connaissance étendue...Et seul Dieu connaît celui qui remplit ces conditions. Ainsi, les noms et les noms et les particularités des imams sont connus par Dieu avant même la création. Cela a été communiqué au prophète (ç). Quant à savoir le secret sur lequel repose l'implantation de l'imamat, du califat ou de la prophétie, même si c'est du point de vue relations familiales nécessaires avec le prophète précédent, il faut dire seul Dieu connaît parfaitement la raison. Certes évoquer deux points peut à certain niveau contribuer à avoir de l'effet sur la réponse à la question soulevée :

1 – Avec la constance de leur prophétie et de leur perfection, les prophètes jouissent d'un amour particulier dans le cœur des gens. Et lorsque les gens aiment quelqu'un ils aiment également ceux qui sont des bienfaiteurs et des pieux parmi ses parents et du moment où il fait l'objet d'affection, les gens s'évertuent à lui obéir. Ainsi, les meilleures personnes pour l'imamat et la succession ou la prophétie sont les descendants de la génération des prophètes. Même malgré le fait que nous ne considérons pas cela comme absolu, mais il faut qu'il y ait des conditions qui soient remplies telles que l'infaillibilité, le fait d'être meilleurs...car cela est valable pour un imam.

2 – Bien que des personnes non pieuses aient existé parmi les progénitures et les descendants des prophètes, il ne faut pas ignorer le répercussion de la bonne nourriture et les bons entraînements dans l'édition d'une génération appropriée. De même, il ne faut pas minimiser le rôle des gènes dans le transfert des vertus morales et des bons comportements. Ainsi, en

dépit du fait que le choix de l'imam repose sur les compétences et des conditions évoquées, il ne faut pas également exclure l'idée selon laquelle les gènes contribuent à la préparation de la concrétisation de ces conditions. C'est dans cette optique qu'un enfant né à la suite de l'adultère ne peut accéder à certains postes sociaux tels que l'imam de la prière en assemblée.

Réponse détaillée

La question que vous évoquez n'est rien d'autre l'un des problèmes avec lesquels on charge les chiites. Car on dit que les chiites affirment que l'imamat est héréditaire.[1] Or :

a- Les chiites imamites pensent que l'imam doit remplir des conditions telles que l'infaillibilité, avoir le plus de mérites, avoir les connaissances mystiques...[2]. Ces conditions ne sont rien d'autre que l'évocation des compétences[3] et il est évident que seul Dieu connaît celui qui remplit ces conditions. Raison pour laquelle c'est uniquement par voie de texte et par Dieu qu'un imam doit être désigné et présenté par le messager de Dieu. En effet, les chiites pensent que les noms et les particularités des imams sont connus dès le départ. Et avant leur naissance, Dieu a énuméré tous leurs noms au prophète (ç) par l'entremise de l'ange Gabriel et le prophète (ç) à son tour a énuméré leur nombre dans l'ordre dans plusieurs hadiths et traditions[4]

b- Après l'imam Hassan (as), son frère Hossein (as) devient imam et l'après l'imam Hossein (as), son fils imam Sadjad (as) or Mohammad ibn Hanafiya le frère de l'imam de Hassan (as) était encore en vie. On remarque parfois parmi les enfants d'un imam que c'est le cadet qui accède à l'imamat et non l'ainée.[5] C'est ce qui prouve que le statut d'imam ou le rang de l'imam est un mérite inné et Dieu n'a attribué ce poste qu'à ceux qui ont eu les mérites pour être investi à un tel poste élevé.

c- Si dans les ouvrages des sunnites et des chiites le messager de Dieu a réservé l'exclusivité du califat au sein des Koureysh[6], est ce que ce hadith peut être considéré comme une raison suffisante pour que les sunnites croient à un régime héréditaire au sein de la tribu koureysh ? Y a-t-il une autre justification en dehors de celle-ci que le califat repose sur les mérites et que Dieu a placé ces mérites au sein de la tribu des Koureysh. Alors pourquoi n'est t-il pas possible de donner cette même explication en ce qui concerne les Ahl-ul-bayt (as) ?

Certains affirment que les Koureysh forment plusieurs générations différentes et cela ne

constitue pas une preuve d'une succession héréditaire. Nous répondons ainsi : « la réalité est contraire par rapport à cette compréhension car pour justifier légitimement leur régime héréditaire, les omeyades et les Abbassides brandissaient haut le hadith suivant en disant que ce gouvernement se déroule au sein de la famille des Koureysh.

d- Dans le verset 124 de la sourate Baqarah[7], « le gouvernement héréditaire ou fondé sur la famille[8] est totalement rejeté ». On remarque également que les injustes parmi les progénitures d'Abraham (as) sont mis à l'écart. Seule les progénitures méritant parmi les descendants d'Abraham (as) et de tout autre prophète peut accéder à l'imamat pourvue qu'il ne soit pas un injuste (c'est-à-dire qu'il n'aït pas commis un acte d'injustice vis-à-vis de Dieu, vis-à-vis d'une créature ou encore vis-à-vis de lui même) seuls ceux là peuvent prendre la direction de la société. On remarque évidemment que la demande de Moussa (as) par rapport à son frère Haroun reposait toujours sur les mérites de celui.[9] Alors y a t-il une différence entre le prophète de l'islam et les autres prophètes, Alors qu'on note au sein des prophètes précédents héréditaires fondé sur les mérites ?[10]

Il est bien de rappeler le selon lequel bien que Dieu connaissent le secret et la raison pour laquelle il a placé l'imamat, le califat, la prophétie même si cela repose sur des mérites dans la génération des prophètes précédents, on peut dire ceci :

1 – Les prophètes ont marqué les cœurs avec la constance de leur prophétie et de leur perfection. Et avec cela il ont acquis une certaine affection au sein de la population. Lorsque les gens aiment quelqu'un, ils aiment également ses proches qui sont pieux. Et toute personne est l'objet d'affection connaît la soumission et l'obéissance. C'est dans ce sens que les meilleures personnes sont choisies parmi les progénitures des prophètes pour être les imams, les successeurs ou des messagers. Bien que nous ne considérons pas cela pas comme absolue. Mais cela doit reposer sur certaines conditions telles que l'infaillibilité, être le plus méritant... car cela est valable pour un imam[11]

2 – Bien qu'il ait existé parmi les progénitures et les descendants des prophètes des hommes non pieux à l'exemple du fils de Nouh (as) ou Ja'far le menteur, il ne faut pas ignorer le rôle de la bonne alimentation et de la préservation des entrailles pures.[12] Dans l'éducation des générations dignes de ce nom. Il ne faut également pas simplifier l'action des gènes dans la transmission des valeurs morales et des mérites.[13] Donc que la désignation d'un imam

repose sur les compétences et les conditions évoquées, certains facteurs tels que les facteurs génétiques jouent un rôle dans la préparation du terrain dans la préparation de ces conditions. C'est dans cette optique que l'enfant issu de l'adultère ne peut pas accéder à certains postes sociaux tels que l'imam de la prière d'assemblée...[14]

L'une des raisons sur lesquelles on se fonde pour dire que l'imamat est un poste auquel on accède par le billet des mérites et les compétences et qu'on a noté la plupart de ces caractéristiques dans les imams c'est que la plupart des imams avaient plus d'un garçon mais malgré cela, c'est un seul uniquement qui accédait à l'imamat. Donc le fait de balancer des affirmations selon lesquelles l'imamat est une question héréditaire n'est que quelque chose que les wahhabites ont soulevé aujourd'hui contre les chiites. Ils disent que les chiites croient en la succession héréditaire des imams or nous voyons qu'eux-mêmes les wahhabites soutiennent entièrement et à tout prix les gouvernements monarchiques dans lesquels ils vivent.

Nous avons par exemple les monarchies aux alentours du golfe persique. En plus, ils reconnaissent la légitimité des gouvernements qui sont fondés sur l'héritage. Sans aucune condition ni aucun mérite quelconque. Certains vont jusqu'à être d'accord sur l'autorité des enfants des Emir. Donc ces dirigeants sont arrivés au pouvoir par voie héréditaire. Nous avons à titre d'exemple le cas du gouvernement des omeyades et des Abbassides.

Alors pourquoi lorsqu'il s'agit des Ahl-ul-bayt (as) on soulève le drapeau de contestation et on lance les attaques sur les chiites qui croient en des conditions pour des imams et qu'on remarque également la confirmation de cela dans l'histoire. Et ces imams qui ont régné ont démontré effectivement qu'ils étaient des hommes compétents et ainsi avec pleins de mérites. On ne note même pas une toute petite lacune dans leur vie alors qu'ils avaient beaucoup d'ennemis.

[1] - Al Flzl ibn Fazl, vol 4, page 167; Ousouloudine, Abdoul Ka'ir Bagdadi, page 284 et 285 ;
Vos images contradictoires Aboul Hassan Nadwi, page 12 et 13.

[2] - Behar ul anouar, vol 26, page 68, Darul Ihyayi Touras Al arabi, Beyrouth, 3ème impression

[3] - Le fait que les imamites expliquent ces conditions constitue la preuve qu'ils ne croient pas en la succession héréditaire.

[4] - Consulter le thème raison des croyances sur l'imamat et les imams, question 1321, cite 2707.

[5] - En guise d'exemple, bien qu'Ismaël était le fils ainé de l'imam Sadiq, c'est imam Moussa ibn Ja'far qui accédé à l'autorité religieuse et bien que Mohammad constitue le fils ainé de l'imam Ali Taqi, c'est son frère Hassan qui est devenu imam ; Mountaha Al Ammal, Sheikh Abbas Qomi, vol 2, page 294 et pages 287 à 288, les éditions Hijrat, Qom, 1377 ; Jetez également un coup d'œil sur le livre L'Iran et l'islam de Daoud Ilhami, page 697-698 ; bureau de publication du magazine Maktabat ul islam, Qom, 1474.

[6] - Le messager de Dieu dit : « cette affaire-le monde- le monde d'ici bas- ne finira jamais sans que douze imams tous des Koureysh règnent sur eux », Sahih Mouslim, vol 2, page 3. ; Kitab ul Imara.

[7] - Sourate Baqarah : 124 «[Et rappelle-toi,] quand Ton Seigneur eut éprouvé Abraham par certains commandements, et qu'il les eut accomplis, le Seigneur Lui dit: <Je vais faire de Toi un exemple à suivre pour les gens>. - <Et Parmi ma descendance? demanda-t-il. - <Mon engagement, dit Allah, ne s'applique pas aux injustes>. ».

[8] - Cette expression est juste utilisée dans le but de faire le rapprochement car la nature du gouvernement héréditaire avec la succession des prophètes et des imams est particulièrement différente. En effet, dans le gouvernement héréditaire, Dieu n'intervient pas dans le choix du monarque et ici, les compétences des personnes ne constituent pas le critère de choix du monarque.

[9] - Sourate Taha : 30 « Aaron, Mon frère, »

[10] - Sourate Nisaa : 54 « Envient-ils aux gens ce qu'Allah leur a donné de par Sa grâce? Or, nous avons donné à la famille d'Abraham le Livre et la Sagesse; et nous leur avons donné un

immense royaume. »

[11] - Connaissance du chiisme et réponse aux allégations, Ali Asghar Rizwoini, vol 2, page 495 à 499.

[12] - Une partie de la santé physique et morale de l'enfant se transmet à travers le père et la mère par les gènes. C'est pour cette raison que l'islam recommande lors du mariage et de l'engagement pour une vie en commun, il faut faire très attention sur les caractéristiques physiques et morales des conjoints afin d'avoir un enfant sain. En effet, le prophète dit dans un hadith : « choisissez des moules appropriés pour vos œufs car la base des gènes se transmet » dans un autre hadith, le prophète dit : « évitez d'utiliser les végétaux et les herbes qui poussent au milieu des ordures. On demanda alors au prophète : ô messager quelles sont ces plantes et ces végétaux ? : il répondit : « la belle femme issu d'une famille souillée » ; consultez le thème les points à observer avant la naissance de l'enfant, question 18385, site 17978. Raison pour laquelle il est bien de procéder à des examens génétiques et sanguins afin de prévoir tout problème physique ou psychologique susceptible de porter préjudice à vos enfants.

[13] - Pour en savoir, consultez le thème l'essence de l'homme et sa répercussion dans le comportement, question 692 site 739.

[14] - Consultez le thème la philosophie qui veut que l'imam de la prière d'assemblée soit né légitimement, question 1957, site 1982. 30. Aaron, Mon frère